



PRÉFÈTE DES LANDES

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
des Landes**

**Service police de l'eau et
milieux aquatiques (SPEMA
DDTM)**

**Monsieur l'Administrateur Général des Finances
Publiques
Direction Départementale des Finances Publiques des
Landes
12, avenue de Dagas
40 022 MONT DE MARSAN cedex**

Dossier suivi par :
Philippe CLEMENT

Mèl : philippe.clement@landes.gouv.fr

Tél. : +33 5 58 51 32 33
Fax :

Objet : dossier réglementaire pour les travaux de confortement des ouvrages et berges du
courant de Mimizan – demande de concession d'utilisation
Demande d'avis

Réf. : 40-2019-00337

MONT DE MARSAN CEDEX., le 04/03/2020

Mon service instruit, le dossier de demande de concession d'utilisation au titre de l'article L2124-3 du code général de la propriété des personnes publiques dans le cadre des travaux de confortement des ouvrage et berges du courant de Mimizan.

Dans le cadre de l'enquête administrative correspondante, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me donner votre avis sur ce dossier et de me le retourner.

L'absence de réponse dans un délai de 2 mois à compter de la date du présent courrier vaudra avis favorable de votre part.

Pour la préfète et par délégation,
le chef de service

François LEVISTE